

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **jeudi 27 janvier 2022 à 18 h 15** en virtuel.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Jasmine Ménard – parent
- Madame Julie Robert – parent
- Madame Sylvie Poirier – parent
- Madame Vicky Potvin – parent
- Madame Julie Larochelle – parent
- Madame Josiane Thiffault - parent
- Monsieur Martin Paquette – membre de la communauté
- Madame Magalie Pételle – directrice
- Monsieur Alain Choquette – enseignant
- Madame Milène Houde – enseignante
- Madame Ève Samson – enseignante
- Madame Sylvie Daigle – enseignante
- Madame Marilyn Rouleau – personnel professionnel
- Madame Annick Larouche – personnel de soutien

INVITÉS : Aucun

ÉTAIENT ABSENTS : Madame Sharlie Joly Lévesque – élève
Madame Louane Avérroux – élève

1. **Présence et ouverture de la séance à 18h15**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

[Résolution 1637-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par M. Alain Choquette :

D'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 14 décembre 2021

[Résolution 1638-CE-2021-2022](#)

Il est proposé par Julie Robert :

Que soit adopté le procès-verbal avec les modifications mentionnées par Mme Pételle aux points 4, 9 et 12, de la séance du conseil d'établissement du 14 décembre 2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

Les suivis au procès-verbal seront abordés au point 10 « Informations ».

Des questions sont posées sur les éléments suivants :

Code QR : A-t-il été mis en place ?

Réponse : Il sera effectif dès que possible.

Instruments de Musique : A-t-on de l'information sur les instruments disparus ?

Réponse : Comme mentionné, tous les instruments qui sont là sont sous une bonne gestion.

Activité de ski pour la journée pédagogique : Combien il y a eu d'inscriptions ?

Réponse : La sortie a été annulée en raison de la Covid.

5. Période de questions du public

Aucune question

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacements à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 1639-CE-2021-2022](#)

- a. Examen d'écriture de fin d'année (P. Sylvestre)
- b. Pratique de production écrite du MELS (N. Fortin et C. Bousquet)
- c. L'Estacade pour les classes TSA (C. Béland et K. Gélinas)
- d. Conférence sur l'engagement communautaire (D. Leclerc)
- e. Rendez-vous virtuel avec Laurent Duvernay-Tardif (P. Dupasquier)

- f. Journée thématique rouge, rose ou blanc/distribution de chocolat chaud (S. Leclair et M. Larocque

Il est proposé par Mme Sylvie Poirier :

Que soient adoptées les activités ci-haut mentionnées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sondage aux parents pour le bilan annuel 2021-2022

[Résolution 1640-CE-2021-2022](#)

Il y a quelques coquilles à corriger (Mme Potvin a envoyé des corrections à faire), certaines questions nécessitent l'ajout d'un troisième choix (N/A ou ne sait pas), Mme Pételle relira le sondage et ajoutera cette troisième option là où ce sera requis.

Il est proposé par Mme Annick Larouche:

Que soit adopté le sondage aux parents pour le bilan annuel 2021-2022 avec les correctifs demandés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Règles de code de conduite 2022-2023

[Résolution 1641-CE-2021-2022](#)

Il y a quelques coquilles à corriger. Des questions ont été posées en lien avec les vapoteuses et les cartouches de nicotine, Mme Pételle indique que c'est un fléau, mais que légalement, elle ne peut rien faire de plus que de ce qui est déjà mentionné dans le code de vie. La mention « en tout respect de la loi » sera ajoutée à l'endroit approprié dans la section 9.

Il est proposé par Madame Ève Samson:

Que soient adoptées les règles de code de conduite 2022-2023 avec les modifications demandées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Correspondance

Aucune correspondance



10. Informations

- a. **De la présidente** : Elle offre ses souhaits de bonne année.
- b. **De la représentante au comité de parents** : La conférence de Mme Bois a été reportée au 23 février. La représentation de la pièce de théâtre du mois de février a été annulée.
- c. **De la directrice**
 - **Covid** : Portrait de situation depuis le 6 janvier : 139 élèves ont été isolés suite à un contact domiciliaire + ou ayant eu eux-mêmes un résultat positif. Madame Pételle souligne le travail exceptionnel du personnel de soutien. Elle mentionne que les boîtes de tests rapides reçues serviront aux membres du personnel et aux élèves qui développeront des symptômes au cours de la journée. Ces tests sont administrés par du personnel du soutien administratif. Les étudiants et les membres du personnel qui ont des symptômes doivent rester à la maison. Un registre est tenu chaque jour et est transmis chaque vendredi au CSSDHR. Des enseignants disponibles durant leur période libre ou de ressources assurent la gestion de classe lorsqu'un enseignant doit s'isoler et doit dispenser son cours de la maison. Il y a eu la mise en place d'un plan de contingence qui sera effectif jusqu'à la mi-février pour éviter des bris de service. Le port du masque d'intervention est requis en tout temps pour le personnel ainsi que les élèves.
 - **Semaine de la persévérance** : Un comité formé d'enseignants et de membres de la direction organise la semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra du 14 au 18 février. Il y aura remise de certificats et d'autres activités spéciales dont la conférence de Laurent Duvernay-Tardif.
 - **Activités** : À partir du 31 janvier, il y aura reprise des activités parascolaires, du tutorat et d'aide aux devoirs. Le deuxième transport sera effectif à partir de lundi prochain.
 - **Le bulletin** : Il sera disponible à partir du 9 février, seuls les parents, dont les enfants ayant des problèmes, seront rencontrés lors de la rencontre de parents qui se tiendra le jeudi 10 février de 17h à 20h 30 (ces derniers recevront un courriel le 4 février courriel).
 - **Futurs élèves** : Les directions du primaire ont été rencontrées le 24 janvier. La période d'inscriptions se fera du 21 février au 15 mars.
 - **Projet Pré-DEP** : La sélection des élèves pour le Pré-DEP se fera le 4 février. Le projet sera déposé au ministre en temps et lieu, l'acceptation pourrait nous parvenir qu'en septembre (cela s'est produit dans une autre école).
 - **Demi-uniformes** : La compagnie retenue est d'Iberville, c'est une entreprise québécoise et familiale ([Boutique en ligne | pointlotus](#)). Le choix a été fait grâce à un système de pointage. Les couleurs retenues sont le marine et le noir. Le logo est très discret. Il y aura un vaste choix de vêtements (polo, chandail manches longues, coton ouaté, veste...) en coton léger de belle qualité à un prix compétitif (polo 18,19\$). Lors de la prochaine rencontre, Mme Pételle nous montrera des échantillons. Les parents pourront se procurer les vêtements en ligne ou à la boutique d'Iberville. Mme Ménard demande si on a pensé à former une friperie pour que les parents puissent mettre en consigne les vêtements qui ne feront plus à leurs enfants. Mme Pételle mentionne que des polos seront disponibles pour les familles ciblées et que les parents seront sollicités pour des dons de vêtements lors du départ des élèves.



- **Santé mentale** : Mme Lachapelle a discuté d'un projet d'étude en santé mentale (étude universitaire) où les jeunes sont invités à remplir un sondage. Durant la journée pédagogique du 26 janvier, les membres du personnel ont assisté à une formation en lien avec la santé mentale chez les jeunes. Beaucoup de nouvelles références ont été présentées qui pourront être utiles aux intervenants.

d. Des enseignants : Mme Samson indique que la rentrée en virtuelle a été correcte, rien de majeur ne s'est produit. Le retour en présentiel donne un baume aux élèves. La nécessité d'envoyer du travail pour gérer les absences Covid donne du travail supplémentaire aux enseignants, la relâche sera bienvenue.

e. Du personnel professionnel : Rien de spécial, on se voit peu et on travaille très fort.

f. Du personnel de soutien : Comme tout le monde, on travaille très fort.

g. De la représentante de conseil des élèves

11. Période de paroles du public

Aucune intervention

12. Varia

La rencontre du 8 mars aura lieu sur Teams, un lien sera transmis ultérieurement.

13. Levée de la séance 19h56

[Résolution 1642-CE-2021-2022](#)

La levée de la séance est proposée par Mme Julie Larochelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Jasmine Ménard
Président du CÉ

Magalie Pételle
Directrice